

FORMATION MUSICALE INTENSIVE CONTRAT D'ENGAGEMENT 2026-2027
--

Philosophie du programme

Le programme de la FMI de la Polyvalente Sainte-Thérèse vise à parfaire l'apprentissage d'un instrument de musique déjà entamé au primaire ou encore à initier le nouveau musicien à cet art en l'amenant à un niveau de maîtrise de son instrument lui permettant, s'il le désire, de poursuivre des études supérieures en musique au terme de ses cinq années de secondaire.

La structure du programme permet aussi à l'élève de combiner la musique au curriculum scolaire de la formation générale comme prescrit par le ministère de l'Éducation, tout en lui donnant accès à tous les cours préalables à la formation collégiale.

Malgré les heures qui doivent être consacrées à la pratique de l'instrument, l'élève doit être en mesure d'assurer sa réussite académique dans toutes ses matières. La performance à l'instrument ou l'intérêt porté à la musique ne doit pas entraver la réussite scolaire, mais bien constituer un privilège pour l'élève engagé à l'école.

Attentes et maintien au programme de FMI

L'élève sélectionné au programme de FMI doit se conformer aux exigences suivantes pour que son inscription y soit maintenue :

1. Réussir tous les cours inscrits à son niveau scolaire
2. Maintenir un standard de performance de son instrument selon son niveau et selon les attentes de son enseignant (e)
3. Pratiquer son instrument activement, minimalement 30 minutes, et ce, 5 fois par semaine à la maison.
4. Adopter une attitude respectueuse en tout temps.
5. Être présent et ponctuel aux pratiques, répétitions d'ensemble et aux récupérations.
6. Assumer son rôle d'ambassadeur de la Polyvalente Sainte-Thérèse lors d'événements à l'école ou à l'extérieur de l'école.
7. Assumer le fait que tout manquement au règlement du code de vie de la Polyvalente Sainte-Thérèse concernant les stupéfiants et l'alcool pourrait entraîner le retrait immédiat du programme de FMI.

Encadrement et suivi

Les élèves qui présenteront une ou des difficultés à respecter les attentes du programme seront rencontrés dès la première étape. Un contrat d'engagement individualisé avec des pistes de solution et des moyens pour remédier à ses difficultés pourra lui être imposé. L'élève qui ne remédie pas à la

situation ou pour qui la réussite académique est en péril verra son inscription au programme annulée (pour l'année suivante ou en cours d'année au besoin, après discussion avec les parents et l'équipe-école).

Engagement de l'équipe-école

Le personnel de la Polyvalente Sainte-Thérèse ainsi que tous les enseignants au programme de FMI s'engagent à :

1. Assurer un enseignement de qualité, selon les normes du programme de formation de l'école québécoise;
2. Amener l'élève à un standard de performance sur son instrument lui permettant d'accéder à des études supérieures en musique, s'il le désire (conservatoire, écoles de musique, programme collégial en musique...);
3. Offrir un accès quotidien aux locaux de musique afin que l'élève puisse pratiquer de son instrument à l'école pendant ses temps libres;
4. Offrir du support et des récupérations à l'élève qui éprouve des difficultés;
5. Faire vivre aux élèves des projets et des activités enrichissantes qui caractérisent la FMI (festivals et concours, camps de spécialistes d'instruments, camps musicaux, voyages, concerts, activités de financement);
6. Assurer une communication avec les parents dont l'élève présente une ou des difficultés;
7. Recommander l'élève à des services spécialisés, au besoin.

Élève

Je confirme avoir lu attentivement la philosophie du programme de la FMI ainsi que les attentes et conditions de maintien au programme. Je m'engage à les respecter en faisant les efforts nécessaires pour assurer la réussite dans tous mes cours et à être autonome dans mes études et mes pratiques individuelles. Je m'engage aussi à adopter une attitude et des comportements dignes de ce programme tant à l'école qu'en sortie ou concert et à respecter tant les règles du code de vie de l'école que celles du programme.

Parents

J'ai lu la philosophie ainsi que les attentes et les conditions de maintien au programme de la FMI. Je m'engage, comme parent, à supporter mon enfant dans sa réussite scolaire et assurer la supervision des pratiques individuelles. Je ferai le nécessaire pour lui assurer un transport lors des répétitions hors horaire et pour l'ensemble des activités prévues au programme.